

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 4673

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BAHRA ALI

Date de naissance : 08.02.1953

Adresse : B.P. 4002 Deb. Sidus Deb. Sultan El Fidq

Tél. : 0661215836

Total des frais engagés 289,80 dh + 300 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 28.01.2021

Nom et prénom du malade : BELFAKIR RKZA

Age : 01-01-52

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Pathologie



En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous un confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 21.01.2022

Signature de l'adhérent(e) : Bahra

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/12/2021	S	1	300.01A	DR. HOUBBADI MARYAMA Obstétricienne 562, Bd. Rodo Gdja, Cte Djendo Tél : 0522 38 63 83 INP : 09 66 183
28/12/2021	C	1	G	DR. HOUBBADI MARYAMA Obstétricienne 562, Bd. Rodo Gdja, Cte Djendo Tél : 0522 38 63 83 INP : 09 66 183

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ARMACIE EL OUMOUMA 44 lotissement el wafaa Densia	28/12/21	125.00
ARMACIE EL OUMOUMA 44 lotissement el wafaa Densia	28/12/22	164.80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	
H 25533412 00000000 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553
D 00000000	B 00000000
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Spécialiste
Gynécologie - Obstétrique

Casablanca, Le 08/12/2021 الدار البيضاء في

MME BELFAKIR RKIA EP BAHRA

• Urispas 200 mg - comprimé

1 Comprimé, matin, midi, soir, pendant 2 mois



Dr. HOUBBADI MARYAMA
Gynécologue - Obstétricienne
562, Bd. Rida Gdira, Cité Djemâa
Tél : 05 22 38 68 63
INP : 091165183

PHARMACIE EL OUMOUMA
244 lotissement el wafaa
Deroua
Fix : 05.22.53.20.54



Spécialiste
Gynécologie - Obstétrique

Casablanca, Le 28/12/2021..... الدار البيضاء في

MME BELFAKIR RKIA EP BAHRA

74.8

R. HOUBBADI MARYAMA
Gynécologue - Obstétricienne
562, Bd. Rida Gdira, Cité Djemâa
Tél : 0522 38 68 63
IMD : 091165183

DR HOU B BADI
GYNÉCOLOGIE ET OBSTÉTRIQUE
562 Bd Rida Gdira, Cité Djemâa
Téléphone : 05.22.53.20.51
Déroulé
émission le 24.12.2021
N° : 15

- Spectrum 500 mg - comprimé pelliculé

90. - 1 Comprimé, matin, soir, pendant 5 jours

- REPADINA - OVULE

1 OVULE, soir, pendant 10 jours

Dr. HOUBBADI MARYAMA
Gynécologue - Obstétricienne
562, Bd. Rida Gdira, Cité Djemâa
Tél : 0522 38 68 63
IMD : 091165183

LOT 211881
EXP 07 2024
PPV 62.50

LOT 211881
EXP 07 2024
PPV 62.50



74,8

10 ovules vaginaux

PPC: 90.00 DH